

Bulletin Municipal

du Val de L'Orge



Dans ce numéro :
Portraits de valorgiens

2024

Le sommaire

Le mot du Maire	Page 3
L'équipe municipale	Page 4
Les commissions municipales	Page 5
Les infos pratiques	Page 6
La fibre est là	Page 7 à 9
Budget communal	Page 10
Fleurissement	Page 11
Merci à...	Page 12
La vie associative	Page 13 à 29
Bricolages	Pages 30 & 31
Les locations communales	Pages 32
Les ordures ménagères	Pages 33
Les portraits du jour	Pages 34 à 36
PEYO sur plan	Page 37
La Valorgie d'avant	Pages 39 & 40
Vivre ensemble, vivre mieux	Pages 42 & 43



SAINT CYR DE VALORGES LE VILLAGE QUI BRICOLE !!!



Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Nous tournons la page du calendrier pour accueillir 2024, et oui que le temps passe vite.

2023 est une année plutôt normale dirons-nous, sans épidémie mais avec son lot de catastrophes naturelles. En effet, notre territoire a été touché par la grêle à plusieurs reprises et plus particulièrement au début du mois de juillet. C'est le haut de la commune qui a été le plus sinistré (Giroudière, Laval, Varennes), une demande de classification en catastrophes naturelles a été demandée auprès des assurances mais n'a pas été acceptée. Ce fut un épisode douloureux pour les familles qui ont subi des dégâts heureusement matériels. Voir l'eau qui s'infiltre par les plafonds et les murs, c'est vraiment un moment difficile à vivre. Je remercie toutes les personnes, amis et voisins qui dans un élan de solidarité sont venues les soutenir et ont participé au nettoyage de leurs foyers.

2023, c'est heureusement aussi de bonnes choses, tout d'abord la continuité de l'atelier bricolage qui semaine après semaine crée de belles œuvres pour décorer le village au gré des saisons et de thèmes comme Pâques, l'Été, Halloween et bien sûr Noël. J'invite tous ceux et celles qui souhaitent passer de bons moments de convivialité à rejoindre ce groupe. Cette année nous avons fait le choix de réinvestir dans des décorations lumineuses, un achat d'occasion, mais qui permet de rendre plus chaleureuse la période de Noël, nous espérons pouvoir continuer l'année prochaine.

2023, c'est enfin un très bon restaurant à St Cyr, « La Grange Gourmande ». Des repas préparés avec finesse par Amélie, un vrai moment de délicatesse pour les yeux et les papilles. Énormément de retours positifs de la population mais aussi de personnes extérieures à la commune. Je lui souhaite tout le meilleur pour l'avenir.

2023, c'est la rénovation du poilu qui permet de le mettre en valeur et de mieux pouvoir le conserver. A ce titre, je remercie Lionel TRIOMPHE et Victor GIRARDET pour la qualité de leur travail de maçonnerie ainsi que pour leur vision esthétique du massif. Ainsi qu'Yves LAFAY, qui, sans hésitation, a répondu à notre appel pour effectuer la peinture avec toute la minutie qu'on lui connaît.

Ce n'est pas moins de 80 heures de bénévolat qu'il a passées parfois sous un soleil de plomb et sous le regard bienveillant des Saint Cyriens et curieux des passants. L'entreprise ESPACE REVETEMENT pour ses conseils en peinture.

2023, c'est la maîtresse, Patricia, qui après de nombreuses années d'enseignement auprès de nos petits, quitte ses fonctions d'institutrice. Elle a choisi après l'obtention d'un concours de continuer sa carrière professionnelle au sein d'un autre ministère. Nous la remercions pour toutes ces années passées dans notre école.

2023, c'est pour l'équipe municipale une nouvelle année de travail au service de la population. Il y a eu les travaux de voirie entre autres au Bois du Feuillet, aux Chemins du Clos, des Fermes, de Laval ainsi qu'un trottoir sur la place James HEDDLESON. Nous avons changé la chaudière fioul alimentant l'école et la mairie qui, vétuste, tombait souvent en panne. Celle-ci a été remplacée par une chaudière à granulés de bois. Cela devrait permettre également une réduction des coûts d'énergie.

Certains travaux prévus n'ont pas encore été réalisés par les entreprises car elles ont un carnet de commandes bien rempli. Cela concerne par exemple une marquise sur une porte latérale de l'église, la plate-forme à l'intérieur du cimetière, un coin bureau fermé dans le local du cantonnier, la mise en place d'un portail derrière l'église, avec des travaux de soudure réalisés par Jean-Paul GOUTALLIER que je remercie pour sa disponibilité.

2024, ce sera le nettoyage du clocher, l'évacuation des fientes de pigeons et mise en place de grillage afin d'éviter à ces volatiles de nicher et d'abîmer l'intérieur. Et la rénovation des portes de l'église car les peintures sont en mauvais état. Ou la mise en place d'un défibrillateur sur la commune.

2024, ce sera nous l'espérons le renouvellement d'un concert NATURE. En effet, l'année dernière nous avons pris le pari de créer cet événement avec le groupe PEYO. Ce fut pour nous et l'ensemble des participants une réussite. Cette manifestation n'aurait pu avoir lieu sans la participation de très nombreuses associations qui ont œuvré pour cette réussite et les bénéfices ont été redistribués à trois petites associations de St Cyr. Cette manifestation est la preuve que le monde associatif et bénévole est une force que nous devons pérenniser ensemble, pour le bien de la population.

Je finirais mon propos par une pensée particulière pour nos anciens qui vivent un peu loin du village et à celles et ceux qui nous ont malheureusement quitté cette année.

Merci à nos partenaires qui participent à l'édition de ce bulletin. Merci aux agents municipaux qui dans leurs domaines respectifs sont indispensables à la collectivité. Merci à l'équipe municipale qui depuis 3 ans et demi fait un travail énorme et sur laquelle je peux compter en toutes circonstances.

Ensemble nous vous adressons ainsi qu'à vos proches nos meilleurs vœux pour 2024.

Gilbert GRATALOUP Maire de Saint Cyr de Valorges

Dernière minute : Vœux du Maire le Dimanche 14 janvier à 10H00

L'équipe municipale



Contre vents et marées, toute l'équipe est toujours en place...



Katty GOUTAILLER
Adjointe



Patrick THIVILLIER
Adjoint



Gilbert GRATALOUP



Françoise VAGINAY
Adjointe



**Thierry
RECEVEUR**



**Cédric
CHEVRON**



**Hélène
BOCHARD**



**Michel
TARASCO**



**Véronique
VIDAL**



**Laurent
MEILLER**



**Jean-Noël
DOUDIES**



MAÇONNERIE
Manu TRIOMPHE

Neuf & Rénovation
Murs en pierres
Façades

sarl.manu.triomphe@orange.fr manu-triomphe.fr

186 Route du Pin Bouchain
42780 VIOLAY

04 77 62 40 32

06 68 89 02 59

Les Commissions

11 commissions municipales se réunissent plus ou moins souvent, en fonction de leurs attributions et viennent régulièrement épauler le Maire et les Adjointes dans les décisions à prendre et les actions à mener.

Les responsables	Les autres membres	
Affaires scolaires Françoise VAGINAY	Cédric CHEVRON Katty GOUTAILLER Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Véronique VIDAL
Agriculture Patrick THIVILLIER	Cédric CHEVRON Thierry RECEVEUR Gilbert GRATALOUP	Michel TARASCO Véronique VIDAL
Appel d'offres	Gilbert GRATALOUP (titulaire) Katty GOUTAILLER (titulaire) Hélène BOCHARD (titulaire)	Véronique VIDAL (Suppléante) Laurent MEILLER (suppléant) Thierry RECEVEUR (suppléant)
Bâtiments communaux / Le Relais Katty GOUTAILLER	Hélène BOCHARD Gilbert GRATALOUP Jean-Noël DOUDIES	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Michel TARASCO
Communication / Bibliothèque / Fêtes et cérémonies Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Katty GOUTAILLER Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Véronique VIDAL
Cimetière Patrick THIVILLIER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON	Michel TARASCO Gilbert GRATALOUP
Enfance et jeunesse Katty GOUTAILLER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Laurent MEILLER Gilbert GRATALOUP	Thierry RECEVEUR Patrick THIVILLIER Françoise VAGINAY
Environnement / Zone de loisirs Patrick THIVILLIER	Cédric CHEVRON Gilbert GRATALOUP Laurent MEILLER	Thierry RECEVEUR Michel TARASCO
Finances / Economie Katty GOUTAILLER	Gilbert GRATALOUP Thierry RECEVEUR	Françoise VAGINAY Véronique VIDAL
Fleurissement Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Jean-Noël DOUDIES Katty GOUTAILLER Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Patrick THIVILLIER Michel TARASCO Véronique VIDAL
Seniors Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Jean-Noël DOUDIES Gilbert GRATALOUP	Michel TARASCO Patrick THIVILLIER
Tourisme et chemins de randonnées Patrick THIVILLIER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR	Michel TARASCO Françoise VAGINAY Véronique VIDAL Gilbert GRATALOUP
Voierie / Assainissement Patrick THIVILLIER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON	GILBERT GRATALOUP Michel TARASCO

Mairie

20 place des Culottes Courtes – mairie@saintcyrdevalorges.fr

04 77 62 47 47 - Site Internet : www.saintcyrdevalorges.fr

Facebook : mairie Saint Cyr de Valorges dans la barre de recherche

Ouverture au public : lundi et mardi de 9h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h15 - Vendredi de 14h00 à 17h30

Permanences des élus le mardi de 18h00 à 20h00

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous au 06-58-21-31-37 ou par mail mairie@saintcyrdevalorges.fr

ADMR

Saint-Just-la-Pendue - 04 77 64 97 67, Saint-Symphorien-de-Lay - 04 77 62 71 35

Agence postale de Chirassimont (Mairie)

Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Assistance sociale

Département de la Loire - 04 77 23 24 59 - contact : Mme C. HYKAJ

Bibliothèque

Samedi 10h à 12h. Deux permanences par mois le mardi de 16h15 à 17h15 (voir planning à l'entrée de la bibliothèque).

Correspondants Presse

Le Progrès : katty.perret@laposte.net - Le Pays : mickael.goutailler@laposte.net

Marché

Pizza Roland tous les mardis soir de 18h à 21h. Tel. : 06 29 73 73 04

Hervé ARQUILLERE, rémouleur (1^{er} mardi du mois)

Restaurant -Traiteur La Grange Gourmande - Restaurant (réservation souhaitée) – Plats à emporter - dépôt de pain

Amélie : dépôt de pain, tel : 06 59 64 96 54

Culte

Infos sur www.egliseinfo.catholique.fr - Sainte-Anne-en-Val-de-Gand - 04 77 27 25 76

Déchetterie

Vous pouvez avoir accès à toutes les déchetteries de la CCFE. Leurs horaires d'ouverture :

 les lundi de 14h00 à 17h30, mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

 le samedi de 8h30 à 17h30

Déchetterie la plus proche : 04 77 28 20 52 -Entrée de la Z.A. de Bois Vert à Épercieux-Saint-Paul

Ordures ménagères

La collecte a lieu le mardi semaine impaire. Bien sortir sa poubelle la veille au soir

Écoles

Maternelle de Saint-Cyr de Valorges - 04 77 62 44 05

Primaire de Sainte-Colombe-sur-Gand - 04 77 63 29 89

Cantine scolaire

Sandrine TRIOMPHE - 04 77 63 56 40

Urgences

15 : SAMU : en cas de besoin médical

17 : Gendarmerie/Police : pour signaler une infraction ou un danger

18 : Sapeurs-pompiers

112 : si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'U.E.

114 : numéro par SMS/fax pour les personnes sourdes et malentendantes

LA FIBRE EST LÀ !

Grâce au réseau THD42 construit par le SIEL-TE, vous pouvez souscrire un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet et profiter du Très Haut Débit.

1

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Particulier ou entreprise, testez votre éligibilité.

Connectez-vous au site www.thd42exploitation.fr

Cliquez sur la rubrique *La fibre optique pour mon domicile - je teste l'éligibilité de mon adresse*. Complétez votre adresse et laissez vous guider !

2

DEMANDER SON RACCORDEMENT

Deux possibilités pour solliciter votre raccordement :

- **«Prendre un rendez-vous pour mon raccordement*»** : une entreprise mandatée par le SIEL-TE viendra installer votre prise terminale optique (PTO).
- **«Prendre contact avec un opérateur»** : le fournisseur d'accès (FAI) que vous aurez choisi organisera le raccordement gratuit de votre logement et activera votre box.

* Le pré-raccordement est un dispositif public piloté par le SIEL-TE, gratuit jusqu'en 2025, pour tous les logements recensés jusqu'en 2018 hors immeubles. Les constructions neuves sont soumises à un règlement forfaitaire.

3

ANTICIPER LES TRAVAUX

Avant le raccordement, si des travaux sont nécessaires chez vous pour permettre le passage de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines), **il est nécessaire de les réaliser avant la venue du technicien**. Tous les conseils sur www.thd42.fr

4

CHOISIR SON OPÉRATEUR ET PROFITER DES SERVICES

Vous disposez déjà d'une prise, sans attendre vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix. Les opérateurs sont visibles sur <https://thd42exploitation.fr/les-operateurs-partenaires>

Si vous êtes un professionnel (un artisan, un commerçant, une TPE), des offres adaptées avec des services premium sont également proposées sur le réseau THD42 par des opérateurs spécialisés.

Une fois vos équipements branchés et votre ligne activée, vous pourrez profiter du Très Haut Débit.



DÉCLARER UN INCIDENT SUR SA LIGNE

Vous rencontrez une panne, un dysfonctionnement : vous devez contacter votre opérateur dont les coordonnées figurent sur votre facture.



DÉCLARER UN DOMMAGE RÉSEAU

Sur le réseau, si vous constatez un câble coupé ou détendu, un poteau ou des équipements du réseau endommagés (portes d'armoires de rue ouvertes, détériorées), vous pouvez le signaler via le lien suivant :

www.dommages.thd42exploitation.fr



Seuls les dommages situés en domaine public seront pris en compte. Les pannes individuelles doivent être signalées auprès de votre opérateur.



CONTACTER LA CELLULE USAGERS : 04 77 430 855 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi à partir de 8h

- pour répondre à vos questions sur l'éligibilité, l'adressage ou le raccordement porté par le SIEL-TE : **Choix 1**
- pour un dysfonctionnement ou une panne non résolu avec son opérateur : **Choix 2 (jusqu'à 20h)**



CONSULTER NOS SITES INTERNET

THD42 EXPLOITATION : www.thd42exploitation.fr

SIEL-TE, programme THD42 : www.thd42.fr



THD42 est le réseau fibre optique FTTH de la Loire, construit par le SIEL-TE et dont THD42 Exploitation assure l'exploitation et la commercialisation.



PROCÉDURE D'ALERTE

THD42
EXPLOITATION

Déclaration des dommages aux ouvrages du réseau THD42



Vous constatez sur votre commune, dans le domaine public, des dégâts sur l'infrastructure en fibre optique du réseau THD42 (câbles arrachés ou coupés, équipements dégradés, etc...)



Déclarez directement sur le site

www.dommages.thd42exploitation.fr



Accessible aussi depuis un smartphone, une tablette ou en scannant directement le QR code : géolocalisez et insérez 2 photos.

Le réseau fibre optique emprunte des poteaux existants.

Voici quelques repères avant de déclarer afin de faciliter la prise en charge.

Gestionnaire du poteau	Poteau avec une étiquette	Fibre	Cuivre	Électricité	Déclaration à faire auprès de
SIEL-TE	Étiquette verte	oui	non	non	THD42 Exploitation
ORANGE	Étiquette Bleue	non	oui	non	ORANGE
ORANGE	Étiquette bleue et verte	oui	oui	non	THD42 Exploitation + ORANGE*
ENEDIS	Chiffre gravé	oui	oui	oui	THD42 Exploitation + ENEDIS*

* Si des dégâts sont constatés sur le poteau, faire cette double déclaration auprès des autres gestionnaires précisés ci-dessous :

Orange : <https://dommages-reseaux.orange.fr> Enedis : 09 72 67 50 42



**Ou en cas d'urgence, contactez 24h/24, 7J/7,
le numéro suivant**

05 33 74 03 07*

Les équipes de la supervision prendront en charge votre demande.

*Ce numéro est exclusivement réservé aux mairies et services de sécurité.

En aucun cas, il ne doit être communiqué aux habitants/abonnés.

Ces derniers doivent contacter directement leur fournisseur d'accès internet.

Pour toute autre question relative à l'exploitation du réseau : contact@thd42exploitation.fr

THD42 est le réseau fibre optique FTTH de la Loire, construit par le SIEL-TE et dont THD42 Exploitation, filiale d'Axiome Infrastructures, assure l'exploitation et la maintenance.

THD42
EXPLOITATION
AXIOME

01/01/2022-V4

En 2023, le principal investissement de la commune est le changement de la déjà ancienne, capricieuse et énergivore chaudière utilisée pour l'école et la Mairie. C'est la SARL JYCM FABRE GIRAUD qui nous l'a fournie et installée, et Lionel TRIOMPHE qui a assuré la partie VRD et maçonnerie. Pour ce chantier d'un coût de 61 000 €, nous avons pu bénéficier d'aides importantes de l'Etat, du Département et du SIEL, seuls 9 782 € restant à notre charge, fonds de compensation de la TVA compris. Cette nouvelle installation va nous permettre de mieux chauffer ces locaux avec un meilleur rendement calorifique, ce qui nous permettra de limiter les effets des fortes augmentations des coûts de l'énergie.



Nous en avons également profité pour changer quelques radiateurs, pour en équiper d'autres de robinets thermostatiques.

Nous avons aussi continué les travaux d'accessibilité à l'église pour les personnes à mobilité réduite.

Autre chantier hautement symbolique, nous avons terminé la rénovation du monument aux morts, avec la mise en couleur du poilu par Yves LAFAY (voir p XX pour plus de détails).

A l'étude aujourd'hui, mais sans urgence, le remplacement du camion du cantonnier, qui commence à vieillir et à donner de gros signes de fatigue

En fonctionnement, nous sommes dans une logique de continuité par rapport aux années précédentes, avec toutefois une prise en compte de la hausse des prix de l'énergie, des matériaux et des consommables.

Il faut noter que la vente de la Cure nous permet de conforter notre trésorerie, et d'être en situation moins tendue quand des subventions ou participations attendues tardent à venir.

Les dépenses de fonctionnement à la baguette...



Les charges courantes en ficelle...



Le fleurissement



Comme chaque année c'est un bien petit groupe qui s'est retrouvé pour fleurir le village.

Sur les conseils de Fleurissement et Cadre de vie dans la Loire, nous avons donc enlevé les bacs sur le mur du Relais qui demandaient beaucoup d'arrosage et qui masquaient le beau paysage en arrière-plan.

Pour le reste de la commune, nous avons acheté plusieurs plantes vivaces que nous pourrions conserver et qui sont moins gourmandes en eau et plus facile à entretenir.

Le 19 Juillet 2023 nous avons reçu la visite du jury de Fleurissement et Cadre de vie en Loire qui a fait le tour du village et prodigué quelques bons conseils que nous essayerons d'appliquer au mieux.

Nous avons aussi inscrit 2 maisons de la commune au concours de fleurissement départemental dont une à retenu leur attention.

Voici le retour du jury après son passage :

Éléments de satisfaction :

- 🌸 Commune propre. Les conseils ont été suivis.
- 🌸 Retrait des jardinières sur le mur du restaurant suite aux conseils de l'année précédente. Réfection du monument aux morts. Fleurissement de la mairie intéressant.
- 🌸 Village nocturne. Décorations Noël et Pâques avec habitants et association bricolage (lien social). Très belle zone de loisirs avec retenue d'eau, en attente de signalétique.



Éléments d'amélioration :

- 🌸 Prévoir des arbres et des fruitiers d'essences locales dans l'espace devant la mairie.
- 🌸 Devant la bascule à mettre en valeur, repenser le massif et le choix des plantes.
- 🌸 Parvis de l'église, autour de la borne incendie, végétaliser en conservant un passage pour l'accès pompiers.
- 🌸 Habiller le mur par plantes grimpantes (jasmin par exemple) à répéter sur la gauche.
- 🌸 Dans les cailloux, voir si possibilité de planter quelques espèces pour terrains secs.
- 🌸 Place de l'orge ajouter des arbustes plus volumineux. Déplacer et regrouper les autres végétaux afin d'occulter la bâche.
- 🌸 Sur la zone de loisirs, travailler la gestion différenciée.
- 🌸 Envisager la plantation de quelques arbres supplémentaires chaque année.

Particulier distingué :

Mme Marie-Josette CHEVRON – 1188 chemin de Machezallet – ST Cyr de Valorges



Merci à...

Françoise ROSSET et Jean-Paul GOUTALLIER pour le don de la peinture à l'atelier décoration.

Jean-Paul GOUTALLIER pour la fabrication du portail à l'arrière de l'église.

Jean-Louis BARATON pour la découpe pour l'atelier bricolage. **Guy PERRIER** pour la réfection de la croix Laurent.

Cassandra DELL'OSTE pour le don de fleurs et d'arbustes.

Camille TARASCO pour son don de photos pour les élèves de l'école.

Yves LAFAY pour la réfection du poilu et des santons de la crèche.

Christine GRATALOUP, Marie Noëlle CHEVRON, Annick et Didier DEGOUY, Agnès DOUDIES, Faustine et Augustin MEILLER pour le fleurissement.

Françoise MATHELIN pour son prêt de cartes postales à la commune.

Alain POUILLET pour son prêt de tableaux.

Thierry RECEVEUR pour le don de plexiglas.

Les associations qui ont aidé pour l'organisation du premier concert de PEYO à la Zone de Loisir.

Ethan GOUTAILLER, pour son aide lors de la cérémonie du 11 novembre.

Les membres des associations pour leur participation au dynamisme du village

Les enfants de l'école pour les décorations qu'ils offrent aux anciens pour Noël

Les **Valorgiennes** et les **Valorgiens** pour leur présence et leur soutien



Terrassement | Assainissement

Aménagements extérieurs | Pose de bordures et pavés

VRD | Enduits | Enrobés

07 71 42 10 03

ludovic@pontilletp.fr

06 23 57 84 33

florian@pontilletp.fr

Le Sou des Ecoles

Le Sou des écoles du RPI St Cyr / Ste Colombe est une association composée de parents d'élèves scolarisés dans les écoles publiques de nos deux communes. Grâce aux manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, nous rassemblons des fonds pour offrir aux enfants du RPI des activités culturelles et sportives en fonction de leur âge dans le cadre d'un projet pédagogique, cette année sur les quatre éléments : la Terre, l'Eau, l'Air et le Feu.

Les institutrices pourront à nouveau bénéficier d'un budget important pour l'achat des abonnements, de certains équipements pour leurs classes, leurs sorties scolaires ...

La composition du nouveau bureau est la suivante :

-  Présidente : Mme Maud Andre
-  Co-présidente : Mme Virginie Dutour
-  Trésorière : Mme Julie Fabre Jouaux
-  Secrétaire : Mme Valérie Darnet
-  Co secrétaire : Mr Mickaël Bissay
-  Chargé en communication et reseaux sociaux : Mme Lina Delacquis.



Membres actifs : Mr Lory Giraud, Mr Vincent Nardoux, Mme Adeline Rose et Mr Grégory Volle.

Nous tenons particulièrement à remercier l'ensemble des parents d'élèves et habitants de nos deux villages qui ont pleinement joué le jeu en participant à nos différentes manifestations. Ceci a permis à nos enfants de profiter d'une sortie à Paléopolis à Gannat dans l'Allier, de faire une journée au Prieuré à Pommiers, l'abonnement à des livres, le concert pédagogique Ladislava (Le tacot des Colombes), ...

Nous vous proposerons des ventes et des manifestations tout au long de l'année scolaire afin de pouvoir continuer à financer les projets de notre équipe pédagogique :



-  Vente de pizzas : 15 Décembre 2023.
-  Vente de cakes/pâtes à tartiner,... : 16 Février 2024.
-  Vente de plats cuisinés : 12 Avril 2024.
-  Vente de printemps (fleurs et légumes) : 17 Mai 2024
-  Tombola (tirage pour la fête de l'école) : distribution des souches en mai 2024.
-  Fête de l'école : 30 Juin 2024.

Nous remercions vivement tous les parents qui ont participé au bon déroulement des différentes manifestations de l'année dernière et espérons le même engouement pour cette nouvelle année.

Pour nous contacter ou être au courant de notre fil d'actualités SouDesEcolesRPISStCyrSteColombe (page Facebook), Ecole de Ste-Colombe-sur-Gand (sur illiwap) ou souecoles.rpistcyrstecolombe@gmail.com

La Pêche

La société de pêche a compté 28 membres honoraires pour cette année 2023, beaucoup d'entre eux étant des habitués, avec quelques nouveaux membres.



L'étang a été très fréquenté pour l'activité de la pêche à la journée, beaucoup de personnes sont venues pour pique-niqué.

Nous notons une belle augmentation des cartes à la journée (contact : David BOURRAT).

Nous allons pouvoir rempoissonner l'étang avec un lâcher de poissons courant fin d'année Carpes, Tanches, Fritures ... (selon le calendrier de la Pisciculture).



Pour 2024, nous vous invitons tous à venir, passionnés, débutants de pêche, et amoureux de la nature, à venir passer une agréable journée de pêche dans ce cadre très reposant et agréable.

Périodes d'ouverture :

-  1er Week-end d'AVRIL (Carte à l'année)
-  1er Week-end de JUIN (Carte à la journée)
-  Les jours d'ouverture : Lundi- Mercredi-Samedi- Dimanche et jours fériés

Bureau de l'association de pêche 2021 :

-  Président : David BOURRAT (06-70-40-01-94)
-  Secrétaire : Patrick THIVILLIER
-  Trésorier : Gérard REYNE



Charcuterie
Veau de lait
Boeuf



GAEC ELEVAGE DE RESSY

CHERBLANC Jean-Pierre
CHERBLANC Jocelyne
CHERBLANC Alexandre
VOLLE Romain
VOLLE André

1678 route de Ressay
42114 Saint Cyr de Valorges

☎ 06 85 70 95 38

E-mail: gaec.elevagederessy42@orange.fr

La Société de Chasse Communale de St Cyr de Valorges



La société de chasse compte 18 sociétaires. Nous organisons notre ball-trap le dernier weekend de juillet.

Un bon succès cette année malgré une météo mitigée. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et aidé.

La saison a commencé timidement : pas de sanglier au tableau au 12 octobre. L'effectif des chevreuils est stable. Nous avons réussi à récupérer un bracelet de daim à la fédération grâce à l'appui des agriculteurs que nous remercions.

Nous attendons toujours la décision qui va être prise pour les éoliennes mais malheureusement qui ne penche pas en notre faveur.

Un grand merci à l'entreprise " THEVENET maçonnerie" pour le don de t-shirts aux sociétaires.

La société vous souhaite une bonne saison 2024.

Dates à retenir : 27 et 28 juillet pour le ball trap annuel.



Saint-Cyr bouge - Zumba

Avez-vous déjà entendu ces mots : sentao, zumba, drumsticks fitness, pilates, tabata, bokwa, aérodance, stretching, CIRCL Mobility ? Non ? Il s'agit des quelques disciplines de renfo/cardio que nous pratiquons les mardis soir de 20h15 à 21h15 à la salle communale de Saint Cyr de Valorges. Chaque semaine, Sandrine Delles, notre professeur, nous propose un cours différent. Les muscles chauffent et le rythme cardiaque s'accélère, tout cela dans la bonne humeur et en musique.

Vous avez envie de découvrir ces activités ? N'hésitez pas à venir nous rendre visite un mardi. Nous sommes une quinzaine d'adhérents dynamiques qui seront ravis de vous accueillir pour vous présenter les activités : deux cours d'essai gratuits vous sont offerts avant de vous engager.



Informations:

Sylvie Verne / Béatrice Chazelle



06.59.18.11.94 / 06.13.33.67.08



vernesylvie@gmail.com



ST CYR BOUGE

Valorges Gym

Nous sommes un groupe de 20 licenciées cette année, mamans et mamies âgées de 30 à 68 ans.

Nous nous retrouvons 1 fois par semaine ou 2 fois pour les plus courageuses. Le mercredi c'est un travail tout en douceur mais très efficace, et le jeudi c'est plus tonique : biceps triceps quadriceps, abdos, enfin haut et bas du corps rien n'est épargné.

Nous sollicitons fessiers pour qu'ils se raffermissent, pectoraux pour un beau décolleté et pour finir gainage pour toutes avec record à battre !!! Tout ça dans la bonne humeur et en musique avec notre super coach Laurence qui aime nous défier, mais on s'en fiche car à St Cyr nous sommes les meilleures du canton !

Si vous avez envie vous aussi de garder la forme et de passer un bon moment de détente et décontraction, nous vous accueillons avec grand plaisir, et ça marche aussi pour les messieurs, avis aux amateurs !!!

Contact :

Françoise VAGINAY : 06 86 82 22 98

Christine MUZELLE : 06 74 55 13 76



Le club des séniors

Tous les vendredis après-midi dès 14h, une douzaine de nos aînés se retrouvent à la salle des associations pour taper le carton, ou pour les fins lettrés devant un scrabble.

Ce moment de convivialité et d'échange permet d'entretenir des liens dans notre commune. La présidente Mme Marguerite VIAL pilote cette association dans le respect de chacun.

Lors de l'incontournable café, les membres du groupe de bricolage sont les bienvenues d'autant plus qu'elles fournissent la pâtisserie....

Et un petit bonjour à Alice VIGNON et Paul BERCHOUX, qui sont aujourd'hui en EHPAD.



Le repas des anciens



Le repas des Séniors s'est déroulé le samedi 14 octobre 2023 à midi. 39 personnes se sont retrouvées à la Grange Gourmande où le menu préparé par Amélie a séduit toute l'assemblée.

3 personnes ont bénéficié du portage à domicile afin qu'ils puissent eux aussi se délecter les papilles.

La journée s'est écoulée au son de l'accordéon avec Claudine Ambiance, ce qui a ravi nos danseurs acharnés, certains et certaines ont même poussé la chansonnette.

Encore un moment agréable, sympathique, festif et gourmand.

Rendez-vous l'année prochaine !



La bibliothèque... du changement

Il y a encore quelques années, le bibliobus desservait notre village.

Puis, nous sommes allés à la Médiathèque de Neulise pour choisir les ouvrages.

Nous bénéficions toujours d'une navette une fois par mois pour des échanges ponctuels.

Ce système fonctionnait bien ... Malheureusement, nous avons reçu un courrier nous indiquant qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, nous allions devoir nous rendre à la médiathèque départementale de Montbrison au lieu d'aller à Neulise et cela sans nous demander notre avis, tout cela sous le prétexte d'une cohérence territoriale que nous n'avons pas comprise.

Nous avons rencontré avec Monsieur le Maire deux personnes responsables de la médiathèque départementale. Elles devaient nous faire signer une nouvelle convention. Cette dernière nous signifiait le nouveau lieu de retrait des livres (Montbrison), mais aussi la mise en place d'une participation financière de la mairie qui allait représenter à plus ou moins longue échéance un coût de 2 € par habitant.

Devant ces annonces brutales, les bénévoles soutenus par le maire ont refusé cette proposition.

Du coup, la médiathèque départementale de la Loire nous considère comme mis en veille et nous devons rendre les ouvrages leur appartenant fin février 2024.

Notre décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, mais nous sommes bénévoles et ne pouvons pas tout accepter.

Malgré tout, nous tenons à notre bibliothèque et celle-ci continuera d'exister différemment.

Nous sommes en train de chercher et trouver d'autres solutions, telles que des cartes de prêt collectif, que nous pourrions prendre à Neulise. De quoi s'interroger !!!

Certes, nous aurons moins d'ouvrages, mais pourrions augmenter notre fond propre grâce à des dons ou prêts par exemple.

Les prêts à l'école se poursuivront, le choix des albums sera peut-être plus restreint, mais nous mettrons tout en œuvre pour que les enfants gardent le plaisir de venir choisir leurs livres au même rythme qu'avant.

Notre bibliothèque nous y tenons. Nous l'avons déménagée et complètement rénovée sans aucune aide. C'est notre bibliothèque communale, même si le public est peu nombreux, nous sommes fiers de proposer ce service sur notre petite commune et nous continuerons contre vents et marées.



Le Don du sang

Vous êtes en bonne santé ! Vous avez entre 18 et 70 ans. Vous pesez plus de 50 kgs.

DONNEZ VOTRE SANG

LES VENDREDI 22 MARS, 14 JUIN, 23 AOÛT, ET 13 DÉCEMBRE 2024

à la Salle Polyvalente de Saint Just la Pendue de 15 H à 19 Heures.



Les demandes sont de plus en plus importantes et les réserves sont faibles !

Pensez aux malades, aux accidentés et tous ceux qui en ont besoin.

Parlez-en autour de vous mobilisez-vous !

Un don de PLASMA est aussi très important notamment pour soigner les cancers, les grands brûlés...

Pour prendre RDV, appelez le centre de transfusion sanguine de Roanne au 04 78 65 63 63.

Le samedi 21 octobre 2023, l'association a organisé sa traditionnelle journée boudins.

Suite à cette journée, 24 colis ont été distribués aux aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année,

L'association remercie tous les bénévoles qui ont œuvré à la confection des boudins et à la distribution des colis.

Un repas a par ailleurs été offert à tous les bénévoles le dimanche 5 novembre chez Amélie.



TELEPHONIE

INTERNET

RESEAU

VIDEO SURVEILLANCE

MB FRANCE

TELECOMMUNICATIONS



SOLUTIONS SUR
MESURE DÉDIÉES
AUX COMMUNES

OPÉRATEUR DE
PROXIMITÉ

INTERLOCUTEUR
UNIQUE

04 26 78 70 89

www.mb-france.fr

545 avenue de Lossburg 69480 ANSE



Notre vie associative

La Boule de Valorges

L'association compte 12 licenciés pour cette saison 2023/2024.

En mars, notre équipe gagne en quadrette du complémentaire « challenge JF Pivot St Symphorien de Lay » au Boulodrome de Croizet/Gand.



En avril, Anthony Lafay échoue de justesse en final du 64 tête à tête à St Just La Pendue



En juin la BDV organise sa semi nocturne avec 16 doublettes, gagnée par Garnon Blavozy face à l'équipe Pascal Passot



Le samedi 24 juin, l'équipe se remobilise pour le Fanion Cantonal gagné par la quadrette de Chirassimont. Le président de la Fédération Française de Boules Bernard Daubard était présent à côté de notre présidente Lydie Escofet et du président de ESB Denis Goutailler pour la remise des prix.

Les vainqueurs avec B.Daubard avec B.Daubard, Président de la FFSB :



L'équipe organisatrice du Fanion Cantonal :



En juillet la triplète filles Jacquotte Garin, Marie France Garin et Karine Trivério échoue sur le fil 8 à 9 en demi finale du championnat de France F4 à Mâcon.



Le jeudi 27 juillet la Boule de Valorges fait une AG extraordinaire suite à la démission de notre présidente Lydie Escofet. Les membres procèdent à l'élection du nouveau président Anthony Lafay et de son bureau inchangé : secrétaire Karine Trivério, trésorière Jacqueline Garin.

Félicitation à toute l'équipe. La passation de pouvoir s'est faite le jeudi 12 octobre 2023 en présence du maire Gilbert Grataloup. A cette occasion la BDV a offert un panier garni à son ex-présidente.



Samedi 23 septembre c'est le concours mixte gagné par le couple Martin face à Rechagnieux (voir photo).



Le 20 octobre, une bonne partie des licenciés du club se rendent, comme chaque année, au week end à St Chef en Isère. Avec à l'affiche tête à tête et doublettes.

*Après
l'apéro une
bonne
raclette !...
Soirée
festive entre
boulistes...*



Saint Cyr
de
Valorges

Les Sapeurs- Pompiers



SHOWROOM

RN7

42470 NEAUX



Salle de bain sur mesure

Rénovation habitat

Conseils personnalisés

06 16 75 59 57

idees-batiment.fr



Notre vie associative

Les Randonneurs de Valorges



Cette 38ème édition de la randonnée des crêtes à Saint Cyr de Valorges fut une réussite à tout point de vue : nombre de participants, organisation et surtout des conditions météorologiques estivales.

650 marcheurs ont parcouru les sentiers de la commune et ont dégusté le saucisson patates à la zone de loisirs.



Le président de la manifestation

Monsieur Philippe VAGINAY remercie tous les acteurs directs et indirects pour la réussite de cet événement important dans l'animation de la commune.

La journée s'est terminée avec un moment de convivialité autour d'un casse-croûte avec les bénévoles



Les balades du super chef Philippe (ex rando du mardi)



Début juin 2023, à la demande de leur président, les randonneurs de Valorges ont mis en place les randos du mardi. Celles du lundi se déroulant principalement autour de St Cyr, le mardi, nous irons à la découverte des communes voisines. Un covoiturage tournant est organisé.



La première sortie, ce fut le 27 juin avec un circuit de 8 kms à Croizet/Gand. Avec une moyenne de 7 randonneurs, nous avons fait 16 marches entre 8 et 13 km : Croizet (8 kms), St Symphorien (12,5 kms), Chirassimont (12,5 kms), Machézal (12,5 kms), Fourneaux (10 kms), Machézal (11,5 kms), Ste Agathe (8 kms), Panissières (9 kms), St Symphorien (12,5 kms), Neaux (13 kms), Montchal (9 kms), Ste Colombe (13 kms), Mizérieux (10 kms) et enfin Salvizinet (12,5 kms).



Début novembre, « les randos du Mardi » a changé de nom pour « les balades du Super Chef Philippe » ce qui a beaucoup fait rire l'équipe de marcheurs !!! XPTDR

Nous espérons avoir d'autres adeptes de la rando pour gonfler la « team ». Comme on dit plus on est de fou ...



Merci à Super Chef Philippe responsable et Maître es lecture de carte !!!

SYSTEMES D'IMPRESSION - SAUVEGARDE DE DONNÉES - GESTION DE DOCUMENTS
SYSTEMES DE COMMUNICATION - MATÉRIELS INFORMATIQUES



Image Laser Couleur,
votre partenaire en matériels de bureautique
et solutions documentaires pour les professionnels.

IMAGELASERCOULEUR
ILC
BOANNE

Votre chargée de clientèle :
Réjane FOUILLAT
06.42.12.15.84

Téléphone : 06 77 71 34 01
Email : rejjane.fouillat@imagelaser.fr

Le Concours en souvenir de Corentin

Samedi 15 juillet 2023 a eu lieu le quatrième concours en hommage à Corentin. Le temps ensoleillé a permis d'accueillir sa famille et ses amis, avec une participation inédite de 98 doublettes.

Les vainqueurs sont Mathieu et Dimitri et les seconds Béranger et Valentin.

Sans oublier Annick, Didier, Jordan et Edmond, arrivés respectivement troisièmes et quatrièmes.

Tout était au rendez-vous pour cette journée : buvette, restauration sans oublier une tombola avec de jolis lots.

« Nous tenons à vous remercier pour votre participation quelle qu'elle soit : votre présence, vos pensées ou vos dons.

Ce concours nous permet de nous réunir, famille et amis, et d'avoir une pensée pour Coco.

Exceptionnellement, l'année prochaine, le concours se tiendra le 6 juillet 2024 ».

Les proches de Corentin

Les classes en 3



SPÉCIALISTE DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI
particuliers & professionnel



2 CENTRALES PRÈS DE CHES VOUS
Livraison du lundi au samedi matin*
*sur demande

TARARE

THIZY LES BOURGS



LIEU-DIT EN CHALOSSET 69170
SAINT MARCEL L'ECLAIRE
04 74 05 09 09

104 IMPASSE DE LA TRUITE 69240
THIZY-LES-BOURGS
04 74 63 91 47

WWW.BETONALYON.FR

Notre vie associative

Le Comité des Fêtes

Encore une bonne année pour notre Comité, avec une Fête Patronale qui a cartonné. Le moment le plus fort a été l'intervillage, avec la participation de 8 communes : Chirassimont, Violay, Ste.... Nous avons eu la chance d'avoir un temps clément et même quasiment idéal, un tournoi de pétanque pour lequel il y a plus de doublettes que d'habitude, un bal des jeunes qui a fait le plein, un repas de midi où jeunes et moins jeunes, voir plus jeunes du tout, de se retrouver à table autour d'un repas roboratif.



L'intervillages, le premier depuis bien longtemps dans notre village, a mobilisé 8 équipes pendant tout l'après-midi. La compétition a été rude, chaque commune voulant monter sur le podium, et arriver sur la première marche. C'est finalement l'équipe représentant la commune de Ste Agathe en Donzy qui l'a emporté, mais toutes les équipes se sont engagées à fond et se sont défendues

âprement. Et ce sont Fourneaux et Croizet sur Gand qui sont respectivement arrivées deuxième et troisième. Et vous remarquerez que l'équipe de Saint Cyr n'est pas montée sur le podium, fair-play oblige...

Le tournoi de pétanque a rassemblé 84 joueurs, mobilisant tous les terrains possibles, et même plus afin que tout le monde puisse jouer en même temps. Et au bout de X heures, c'est une équipe valorgienne qui l'a remporté, équipe composée d'Hervé et Joël.



Le chantier suivant a été le traditionnel passage du Père Noël le 8 décembre. Nous avons proposé de l'accueillir avec l'organisation du premier marché de Noël de Saint Cyr de Valorges. Ce ne sont pas moins de XX exposants qui sont venus montrer leurs savoir-faire et vendre leur production sur la dalle devant le Relais. Il y avait un peu de tout,



et le chaland pouvait repartir avec une boucle d'oreille en plume, un chat en tissu, un peu de miel ou de la bière...et rassasié après avoir mangé la croziflette de la Grange Gourmande. Tout s'est bien passé, le public est venu très nombreux, les exposants sont repartis plutôt contents, le Père Noël aussi et nous nous attelons déjà à la préparation du prochain marché, en essayant de prendre au mieux en compte les points d'amélioration que nous avons notés.

Et tout ceci ne pourrait se faire sans un réseau de bénévoles qui dépasse largement les membres du Comité des Fêtes, donc merci à toutes et tous pour votre implication. Sachez que nous sommes toujours preneurs de bonnes volontés pour nous donner un coup de main de temps en temps, ou pour vous impliquer de façon plus pérenne et contribuer ensemble à faire de notre village un lieu de vie encore plus sympa.



Philippe et Pierre BOURRAT

8 Place de la Libération
42510 BALBIGNY

**ASSURANCES
FINANCE**

Tél : 04.77.28.10.63
Mail : bourrat.balbigny@allianz.fr



La cantine scolaire

La cantine scolaire a repris du service le 4 septembre 2023. Nous accueillons chaque midi une trentaine d'enfants environ. Notre équipe de choc, de gauche à droite : Maryline Brunel (surveillance et service), Julia Franzolini (surveillance et service), Sandrine Triomphe (cantinière).

Et Catherine Bourrat (conductrice du mini-bus),



Notre AG de rentrée a eu lieu le jeudi 14 septembre 2023. Pour le Bureau, on ne change pas une équipe qui gagne :

-  Céline BERGER, *Présidente* (inscriptions, gestion courante)
-  Julie FABRE-JOUAUX, *Vice-Présidente* (inscriptions et relances, aide à la gestion)
-  Loïc RAFFIN, *Trésorier* (les sous ! suivi comptable et compte rendu budgétaire)
-  Delphine MEILLER, *secrétaire* (préparation des réunions / AG, comptes rendus, communication avec les familles, lien avec les écoles ...)
-  Lina DELACQUIS, *secrétaire adjointe* (gestion globale de la communication, décoration et aménagement de la salle de de cantine, gestion Illiwap...)

Les porte-manteaux ont été posés tout récemment, finalisant ainsi les travaux engagés par la commune de Ste Colombe pour l'aménagement et la remise à neuf de la salle de cantine.

Nous gardons le traiteur API restauration -La Talaudière- qui donne toujours satisfaction. Cependant, une hausse du tarif du repas au 01/09/2023 a eu pour conséquence directe la hausse du prix du ticket à 4.50€ (au lieu de 4.10€). C'est le Bistrot des Colombes qui assure la commande de pain (boulangerie de Bussières).

Et Romane se présente

Bonjour, je m'appelle Romane Thivolet et je suis la nouvelle enseignante de l'école de St-Cyr-de-Valorges. J'enseigne depuis maintenant quelques années, principalement en maternelle. En dehors de l'école, je pratique le basket et j'aime voyager.

Je suis très contente de retrouver les enfants pour cette année, l'équipe est accueillante et conviviale et les familles sont très sympathiques.

Évènements :



Dimanche 24 septembre 2023, la cantine a participé au concert du groupe PEYO à la base de loisirs de St-Cyr-de-Valorges (proposé par la Commune et organisé en partenariat avec le Château du Rozier et la Communauté de Communes de Forez Est). Cette grande première a réuni presque toutes les associations St-Cyriennes qui ont géré bénévolement l'installation, la tenue et le rangement de la buvette. Cet événement a rapporté quelques centaines d'euros partagés d'un commun accord entre 3 des associations (la Cantine Scolaire, St Cyr Bouge et Valorges Gym).

L'association remercie les salariées pour leur implication auprès des enfants, et les 2 Mairies pour leur aide précieuse sur la gestion globale de la cantine scolaire.

Céline Berger, la Présidente

Saint Cyr à la Fête du lait



Du 8 au 10 septembre dernier se déroulait la fête du lait à Saint Héand. Durant ce week-end de fête et ensoleillé, 11 vaches valorgiennes ont participé au concours départemental de la race montbéliarde, emmenées par les GAEC Duperray, de Machezalet et de l'Elevage de Ressy.



*Entretien et réparation
De véhicules toutes marques*

Ouverture :
Lundi Mardi
Mercredi Vendredi
8h-12h 14h-18h

Jeu et Samedi :
8h-11h

FARJOT Thomas

Le bourg
42360 Ste Colombe sur Gand

Tel : 04 77 63 93 44

Mail : garage.farjot@gmail.com

La Course des Héros avec Rémi DOUDIES

Un très grand merci à la Mairie, aux habitants et plus particulièrement à « Valorges jeunesse » pour leur soutien et leurs dons.

En participant à la course des héros le dimanche 25 juin à Lyon Gerland, j'ai atteint grâce à vous mon objectif : « récolter des fonds pour acquérir un vélo poussoir pour mon centre de Lentilly »

Nous étions quatre à nous mobiliser... la commande a été passée nous espérons le recevoir très prochainement pour de belles sorties.

Encore merci.

Rémi DOUDIES



Logiciels



Assistance



Maintenance



Réseaux



Maintenance à distance



Informatique

depuis 2002

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro



Informatique Conseil Service

1 carrefour de
la libération



42110 FEURS



04 77 26 43 86



contact@ics42.fr



www.ics42.fr

Association du Bien-Etre

Au cours de l'année 2023, l'Association du Bien Etre a proposé :

- une conférence sur les fleurs de Bach en mars;
- un atelier découverte du mandala enfants-adultes en mars également ;
- une découverte du soin en sonothérapie avec les bols tibétains en mai.
- le salon du Bien Etre en octobre.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 18 novembre 2023.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, la permanence spéciale « Adhésions » se tiendra le samedi 27 janvier à l'Espace Bien-Être.

L'adhésion à l'association donne droit à des réductions sur les soins proposés ou sur les manifestations (conférence ou ateliers). Les conférences et ateliers se font sur réservations. Une journée sera consacrée aux adhésions, en février 2024, mais vous pouvez également adhérer lors des manifestations (conférence ou atelier).

Un planning des activités pour 2024 sera réalisé prochainement et retransmis aux adhérents par mail.

Renseignements et réservations auprès de Christine Alban au ou en vous adressant à l'Association du Bien-Etre - n°W422008202 - 60 chemin des fermes 42114 Saint Cyr de Valorges - mail : assobienetre42@gmail.com



L'association du Bien Être a organisé, samedi 7 octobre 2023, la première édition du Salon du Bien Être. Ce salon avait pour but de faire découvrir de nombreux praticiens près de chez nous. Pari réussi puisque bon nombre de personnes se sont déplacées et ont pu participer aux différentes activités prévues sur la journée.

Au programme, réveil Qi Gong à 9h30 avec Michel TACHER, suivi de nombreuses conférences sur des thèmes très variés : l'agroécologie avec Agnès LOMBARD, l'hypnose et les réflexes archaïques avec Émilie DUPIN, les soins énergétiques et lahochi avec Céline énergie 42, les 5 piliers de la médecine chinoise avec Christèle R et la médiumnité par l'écriture par Céline Energie 42.

Des ateliers étaient également proposés :

- fabrication d'un baume à lèvres avec Mélanie MUR
- mandalas avec Yaelle Delphine SEIGNEUR
- sonothérapie avec Martine PALAIS.



Neuf exposants étaient présents à la salle des fêtes. On pouvait y retrouver de la lithothérapie avec Isabelle FARGHIN, la médecine chinoise avec Christèle R, la coupe holistique énergétique avec Valérie MUSELLE, l'hypnose et les réflexes archaïques avec Émilie DUPIN, une présentation de produits Aloé Vera avec Claire DUPERRAY, une présentation de savons et soins avec l'Ane vert, une présentation de produits à base de miel avec Alexandra VERRIERE, les soins énergétiques, médiumnité avec Céline Énergie 42, Qi Gong avec Michel TACHER.

La Grange Gourmande était présente pour permettre la restauration sur place ainsi qu'une buvette au profit de l'association.

L'association du Bien Être remercie tous les praticiens/exposants pour leur présence, ainsi que toutes les personnes qui se sont déplacées et qui ont permis la réussite de cette journée.

L'atelier BRICO'LOGES



Mais comment est donc née cette idée...géniale !!! Tout simplement en discutant, les femmes sont bavardes c'est bien connu !! L'idée au départ c'était de décorer le village pour Noël, nous étions quelques-unes très enthousiastes et nous avons envie de nous lancer dans cette aventure.

Il nous fallait un local : coup de chance il était tout trouvé dans l'ancienne bibliothèque. La mairie nous l'a mis à disposition immédiatement et nous la remercions... Mais il nous fallait encore plus car nous avons beaucoup d'ambition...qu'à cela ne tienne il y avait un autre local inexploité : le garage dans la cour de la salle des associations. Alors, il sera pour nous aussi et merci encore à la mairie !!



Voilà nous étions prêtes mais sans budget ...qu'importe il nous en fallait plus pour nous stopper dans notre élan et nous savions qu'en faisant appel à vous, ça fonctionnerait. C'est ainsi que peinture, tissus, laine, guirlandes, boules de Noël et autres matériaux, sont arrivés dans notre local. Bref, tout ce qui reste au fond des placards et qui ne sert à rien était pour nous un vrai trésor. Nous avons eu aussi des dons de palettes bien utiles.

Dans notre groupe d'une toute petite dizaine de personnes on ne chôme pas ! Nous nous retrouvons à l'atelier ; nous n'avons pas de jour fixe : c'est en fonction des disponibilités de chacune et de ce que nous avons décidé de faire pour embellir notre village. L'atelier était né, mais il nous fallait un nom que nous avons trouvé de façon collégiale et surtout un magnifique logo créé par notre super décoratrice Adélie. Annick, notre cheffe de chantier est la reine du découpage, du dessin sur bois et autres surfaces, rien ne l'effraie !! Des idées nous n'en manquons pas, nous tentons des choses, avec réussite ou pas, mais qu'importe, tout se fait dans la bonne humeur et la rigolade. Nous nous découvrons des talents même si nous étions sûrs de ne pas en avoir, mais surtout nous restons modestes !!



C'est ainsi qu'après Noël, voyant que cela vous avait plu, nous avons continué sur notre lancée.

Au fil de l'année, ce sont différents thèmes nous ont inspiré : Pâques, la fête des classes, l'été, Halloween, avec une météo pas toujours clémente, mais dans l'ensemble nos créations ont assez bien résisté.



La mairie nous a octroyé un petit budget qui nous permet d'acheter des couleurs de peintures spécifiques, du vernis marin pour protéger nos créations et surtout nous faisons la razzia à Emmaüs où nous trouvons de quoi nous satisfaire à moindre coût...

Début novembre 2023, nous avons commencé à restaurer et repeindre les personnages de la crèche, avec l'aide d'Yves LAFAY. Comme chaque année, cette dernière, avec quelques modifications sera installée dans l'église.

Vous l'avez compris, notre politique c'est de créer avec des matériaux de récupération, de transformer et de détourner les objets pour en faire tout autre chose et tout cela pour que notre village soit encore plus joli. Pour nous, tout peut être utile, et on ne jette rien car notre devise c'est :

On ne sait jamais, ça peut servir !!!



Malgré tout ce dur travail...nous nous accordons une pause syndicale avec café et gâteaux, et quand nous sommes présentes le lundi ou le vendredi, ce sont les marcheurs ou le club des anciens qui partagent avec nous leur goûter, merci à eux.

Vous êtes doués...ou pas, vous avez envie de dessiner, peindre, coller, couper, coudre enfin tout simplement créer et surtout vous amuser, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Alors à bientôt.



EURL THEVENET Eddy Maçonnerie



Maçonnerie neuf et rénovation

Téléphone : Thevenet eddy : 06 63 17 77 85

mail : thevenet.eddy@gmail.com

adresse : 451 chemin du pas 42114 saint cyr de valorges

Les locations



Tarif des photocopies en mairie

Type	N/B	Couleur
A4 recto	0,30€	0,40 €
A4 recto verso	0,60 €	0,80 €
A3 recto	0,60 €	0,80 €
A3 recto verso	1,20 €	1,60 €

Location tables, chaises, bancs

Tarif : 1 table, 2 bancs ou 10 chaises : 3 €

Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Location vidéo projecteur

Tarif : 30 € la journée. Caution de 300 €

Contact : Mairie - 04 77 62 47 47

Location microphone

Tarif : 10 € la journée. Caution de 100 €

Contact : Mairie - 04 77 62 47 47

Site Internet mairie

Connectez-vous sur www.saint-cyr-de-valorges.fr pour obtenir toutes les infos de la commune.

Location salle des associations

Pour les habitants du village - Journée ou tout le week-end, du vendredi 18h au dimanche.

Capacité max. : 25 personnes.

Tarif : 50 € par location, 100 € de caution.

Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Location salle communale

Capacité max. : 100 personnes.

Tarif : 300 € de caution, refacturation du fioul

consommé au tarif en vigueur auprès du fournisseur.

- Particuliers : 180 €

- Associations : 130 €

- Forfait formation et/ou assemblée générale

pour les organismes extérieurs à la commune :
50 €

Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Tarif nettoyage

Pour toute location de salle, il est possible de prendre un forfait nettoyage de 50 €. A préciser au moment de la location.

Rappel de la citoyenneté

La divagation des chiens est interdite, passible d'une amende de 1ère classe (11 à 33 €).

Notre état-civil

Naissances : Les voisinées et place des jeux de boules

Et toutes nos condoléances pour les décès de **Jean POULARD, Ala**



ZONE
B



COLLECTE 2023 ZONE B

DES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

FOREZ
communauté
de communes

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

VOS EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES SONT À DÉPOSER **EN MÉLANGE, EN VRAC** ET SANS SAC PLASTIQUE DANS LES CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE RÉPARTIS SUR VOS COMMUNES.

Pour consulter la liste complète des points d'apport volontaire
www.forez-est.fr

CONTACT SERVICE DÉCHETS > 04 77 28 29 38

BALBIGNY
BUSSIÈRES
COTTANCE
EPERCIEUX-SAINT-PAUL
ESSERTINES-EN-DONZY
IAS
MIZÉRIEUX
MONTCHAL
NÉRONDE
NERVIEUX
PANISSIÈRES
PINAY
ROZIER-EN-DONZY
SAINT-BARTHELEMY-LESTRA
SAINT-CYR-DE-VALORGES
SAINT-JODARD
SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
SAINT-MARTIN-LESTRA
SAINT-AGATHE-EN-DONZY
SAINT-COLOMBE-SUR-GAND
VIOLAY



CARTONNETTES D'EMBALLAGE
briques alimentaires, boîtes et emballages

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES
bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons, pots, gourdes, tubes, sachets et films en plastique, barquettes en plastique et en polystyrène



BOÎTES MÉTALLIQUES
canettes, barquettes, aérosols, boîtes de conserve

TOUS LES PAPIERS
feuilles, journaux, enveloppes, magazines, prospectus, livres, cahiers



ATTENTION :

Vous n'avez pas besoin de séparer vos emballages et vos papiers. Vous pouvez les déposer en mélange dans le même conteneur d'apport volontaire 24h/24.

ZONE
B



COLLECTE 2023 ZONE B

DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

FOREZ
communauté
de communes

Des communes possèdent plusieurs secteurs de collecte. Pour connaître votre secteur, se référer aux calendriers spécifiques (avec plans fournis) ou consultez le site internet de la communauté de communes :

www.forez-est.fr

CONTACT
SERVICE DÉCHETS
> 04 77 28 29 38

LES 5 DÉCHÈTERIES DE FOREZ-EST SONT À VOTRE DISPOSITION

CHAZELLES-SUR-LYON 04 77 54 35 40
EPERCIEUX-SAINT-PAUL 09 71 00 49 86
FEURS 04 77 26 51 92
MONTROND-LES-BAINS 04 77 94 52 69
PANISSIÈRES 09 71 00 49 87
PaniSSIÈRES fermée tous les matins sauf les vendredis et samedis

HORAIRES D'OUVERTURE
(fermées les jours fériés) :
Lundi 14h - 17h30
Mardi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30
Samedi journée continue de 8h30 à 17h30

Accès autres déchèteries hors CCFE :
Veauce / Andrézieux-Bouthéon
Aveizieux, Bellegarde en Forez, Cuzieu, Rivas, Veauce / St Galmier
Aveizieux / St Héand

Merci de contacter le service déchets avant un dépôt d'amiante.



COLLECTE

Sortir les bacs couverts fermés la veille au soir du jour de collecte et les rentrer au plus tôt après le ramassage (au plus tard le soir même).
Attention les sacs en vrac ne sont pas collectés.

BALBIGNY (bleu)
BALBIGNY (orange)
BUSSIÈRES
COTTANCE
EPERCIEUX-SAINT-PAUL
ESSERTINES-EN-DONZY
IAS
MIZÉRIEUX
MONTCHAL
NÉRONDE
NÉRONDE (vert)
NERVIEUX
NERVIEUX (vert)
PANISSIÈRES (bleu)
PANISSIÈRES (orange)
PINAY
ROZIER-EN-DONZY
ST-BARTHELEMY-LESTRA
ST-CYR-DE-VALORGES
ST-JODARD
ST-MARCEL-DE-FÉLINES
ST-MARCEL-DE-FÉLINES (vert)
ST-MARTIN-LESTRA
STE-AGATHE-EN-DONZY
STE-COLOMBE-SUR-GAND
STE-COLOMBE-SUR-GAND (vert)
VIOLAY

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	Semaines paires						Semaines impaires					
BALBIGNY (bleu)	x						x					
BALBIGNY (orange)					x							x
BUSSIÈRES									x			
COTTANCE								x				
EPERCIEUX-SAINT-PAUL			x									
ESSERTINES-EN-DONZY						x						
IAS			x									
MIZÉRIEUX								x				
MONTCHAL	x											
NÉRONDE			x									
NÉRONDE (vert)	x											
NERVIEUX			x									
NERVIEUX (vert)	x											
PANISSIÈRES (bleu)						x						
PANISSIÈRES (orange)		x						x				
PINAY									x			
ROZIER-EN-DONZY			x									
ST-BARTHELEMY-LESTRA				x								
ST-CYR-DE-VALORGES								x				
ST-JODARD									x			
ST-MARCEL-DE-FÉLINES							x					
ST-MARCEL-DE-FÉLINES (vert)						x						
ST-MARTIN-LESTRA										x		
STE-AGATHE-EN-DONZY			x									
STE-COLOMBE-SUR-GAND								x				
STE-COLOMBE-SUR-GAND (vert)						x						
VIOLAY	x											

ATTENTION : Tous les jours fériés sont travaillés, sauf le **lundi 1^{er} mai** et le **lundi 25 décembre** où la collecte est décalée au jour ouvrable suivant.

Le

Un poilu centenaire



Les héros de la guerre ont droit dans chaque commune depuis l'année 1922, à un monument qui célèbre leur sacrifice et grave leurs noms dans la pierre, pour se souvenir.

Le 12 Avril 1923, le conseil municipal décide d'ériger un Monument aux Morts de la guerre de 1914-1918 sur la place publique du village.

Ce monument aux morts sera constitué d'une statue en pierre, d'un combattant sur 1 pied d'estale en pierre

comportant sur la face l'inscription principale et sur les côtés les noms des soldats de la commune, mort pour la Patrie.

Voici la délibération du Conseil Municipal de l'époque :

Après en avoir délibéré, l'assemblée prend la décision suivante :

Considérant qu'un monument de caractère artistique en souvenir, que le projet retenu par le comité du souvenir au conseil est de toutes les offres faites celle qui lui semble la plus avantageuse et qui répond le mieux aux désirs des souscripteurs de la population

Que la dépense totale peut être évaluée à la somme de 8500 francs (soit 9 676 euros) qu'il y a lieu d'imputer d'abord, à valoir sur cette somme le montant des souscriptions volontaires recueillies par le trésorier du comité et s'élève à 6600 francs (soit 7513 euros) qu'on peut prévoir le versement d'une subvention de l'état pour la somme minimum de 200 francs (soit 227 euros) et d'une subvention du département de la Loire pouvant être de 200 francs (soit 227 euros)

Qu'il a lieu d'inscrire le surplus de la dépense dans les frais imprévus évalués à 1500 francs (soit 1707 euros)

Le conseil,

-Vu la délibération de ce jour, approuve les plans, le devis estimatif pour l'exécution des travaux du monument commémoratif.

-Vu la médiocrité des ressources de la commune, sollicite de l'état et du département la subvention la plus forte qu'il sera possible de lui accorder en tenant compte du chiffre de 34 morts pour 578 habitants et de la faible valeur du centime démographique.



Le monument de Saint Cyr de Valorges a été inauguré le 09 septembre 1923 en présence des autorités de l'époque.

Depuis 1 siècle, il subit les caprices de la nature. Le soleil, le froid, la pluie et la neige abîment au fil des années la pierre calcaire qui le compose, c'est pourquoi nous avons décidé pour pérenniser son existence en entamant une rénovation totale, Poilu et socle.

Le massif à subi plusieurs rénovations sans réelle mise en valeur, c'est pourquoi nous avons pensé repartir sur de nouvelles bases afin de le restaurer dans sa totalité.

Nous avons fait des recherches en consultant internet et en nous renseignant auprès de certaines mairies afin de disposer des bonnes références de couleurs pour peindre notre poilu. Nous avons également repensé le massif, afin qu'il mette en valeur la totalité de l'édifice.

Nous souhaitons également qu'il y ait une dalle en pierre à l'avant du monument pour la pose des gerbes.

Aujourd'hui nous pouvons tous apprécier le travail fait par l'entreprise Lionel Triomphe Maçonnerie et Yves Lafay habitant de la commune.

Le coût des travaux s'élève à 4 832,57 euros, soit 4 476,00 euros pour la maçonnerie et 356,57 euros pour la peinture. Les travaux font l'objet d'une demande de subvention auprès du département de la Loire dans l'enveloppe de solidarité.

Nous avons également demandé une subvention auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre.

Nous remercions :

-Lionel Triomphe et Victor Girardet pour la qualité de leur travail de maçonnerie ainsi que pour leurs visions esthétiques du massif.

-Yves Lafay, qui sans hésitation a répondu à notre appel pour effectuer les travaux de peinture avec toute la minutie qu'on lui connaît. Ce n'est pas moins de 80 heures de bénévolat qu'il a passées parfois sous un soleil de plomb et sous le regard bienveillant des Saint Cyriens et curieux des passants.

-L'entreprise Espace Revêtement pour les conseils en peinture.

-Jérémie Triomphe l'employé communal qui entretient le monument au quotidien.

Notre devoir de mémoires envers ceux qui se sont battus pour notre liberté passe par les souvenirs mais également par l'entretien de ses monuments qui nous rappelle les jours difficiles de notre histoire.

Il est important que les générations qui nous succèdent continuent ce devoir de mémoires.

Vive la LIBERTÉ et vive la FRANCE

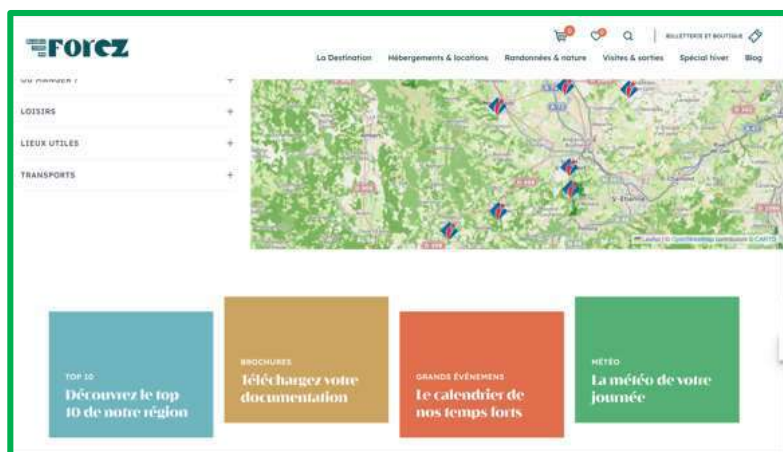




L'office de tourisme Forez-Est fait le plein de nouveautés !

UN NOUVEAU SITE WEB

L'office de tourisme Forez-Est a lancé cet automne son tout nouveau site web : www.rendezvousenforez.com. Commun avec l'office de tourisme Loire Forez, il remplace désormais les anciens sites de Forez-Est Tourisme. Il s'agit d'une interface moderne et complète qui rassemble en un seul les différents sites de l'office de tourisme Forez-Est : le site générique, le site rando, le site visites et le site pro. Les utilisateurs retrouvent donc désormais sur une seule adresse l'intégralité de l'offre touristique du Forez ainsi que les services des offices de tourisme tels que la boutique et la billetterie. L'objectif est également la promotion de la marque Rendez-vous en Forez et du Forez comme destination touristique. Ce site web est bien entendu également à destination des habitants du territoire, qui pourront y retrouver les prochaines manifestations, acheter leurs billets pour les saisons culturelles du territoire et des produits locaux sur notre boutique en ligne, trouver un circuit pour leur prochaine randonnée...



UNE NOUVELLE ÉDITION POUR "RANDONNEZ EN FOREZ-EST"

Le guide de randonnées pédestres "Randonnez en Forez" fait peau neuve ! Une toute nouvelle édition va sortir courant janvier avec un nouveau design aux couleurs de Rendez-vous en Forez et une mise à jour des 60 circuits contenus dans le guide. Les sentiers pédestres sont en cours de rebalisateur, et ce avec pour objectif de passer aux normes nationales

de la FFRando. Les sentiers du GRP® Terre de Tisseurs en Forez seront également disponibles dans cette nouvelle édition.

Une carte VTT est prévue pour le printemps. Elle recensera 720 km de sentiers balisés à travers 37 circuits de 5 à 37 km. Différents niveaux de difficulté seront proposés, ainsi que des circuits adaptés aux Gravel bike et VTT à assistance électrique.



UN NOUVEAU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE A FEURS

Le bureau d'information touristique de Feurs vient de déménager ! Retrouvez le désormais place de la Boaterie dans des locaux flambant neufs.

ET TOUJOURS DES SERVICES TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Billetterie : Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs, les Foréziales à Montrond-les-Bains, l'Escale à Veauche, le théâtre à Chazelles-sur-Lyon...) mais également pour les évènements et spectacles ponctuels.

Boutique : Vous retrouverez dans les quatre bureaux une boutique avec un large choix de produits liés au territoire : produits artisanaux, cartes cadeaux pour des sorties locales, chèques cadeaux pour les commerces de Feurs, guides de randonnées...

Visites : L'office de tourisme Forez-Est organise des visites guidées pour découvrir le territoire. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo...) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.

Randonnées : Sentiers pédestres balisés, circuits réservés aux VTT, sentiers thématiques, chemins de grande randonnée... pas moins de 1500 km de sentiers sont répertoriés sur Forez-Est.

Tous ces services sont à retrouver également sur www.rendezvousenforez.com.



BUREAUTIQUE • INFORMATIQUE • NUMÉRIQUE

La MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) multisites du Gantet s'est réunie le jeudi 5 octobre à la mairie de saint Just la Pendue, dans le cadre de son assemblée générale annuelle.

Pour l'occasion 22 participants étaient réunis, parmi lesquels des médecins, un dentiste, des infirmiers, des pharmaciens, une psychomotricienne, une orthophoniste, une psychologue ; tous exerçant ou ayant le projet d'exercer sur le secteur (Neulise, Croizet sur Gand, Saint Just La Pendue).

Lors de cette assemblée générale le point a été fait sur le bilan financier (présenté par l'expert-comptable), le bilan moral de l'année 2022, mais aussi sur les actions et les projets menés en 2022 et 2023 tels que :

- les différentes réunions autour des patients complexes. Ces réunions permettent de trouver des solutions en lien avec le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) à des situations parfois difficiles à gérer par les professionnels de santé
- les protocoles déjà mis en place ou ceux à venir au sein de la MSP, qui permettent d'améliorer les soins dispensés aux patients et d'avoir de la cohérence entre intervenants
- le projet de construction du bâtiment socle sur la commune de St Just La Pendue, prévu pour 2025 dans lequel exerceront plusieurs professionnels de santé de Saint Just la Pendue et qui permettra aux professionnels du secteur (Saint Just la Pendue, Croizet et Neulise) de se réunir pour différentes réunions ou formations.
- la participation à l'action "Octobre rose" qui a eu lieu le 28 Octobre sur la commune de Saint Just la Pendue lors de la foire d'Automne.



Cette association pluriprofessionnelle permet aux patients d'être suivis conjointement au sein de la MSP, par plusieurs intervenants et ce dans le but d'améliorer la qualité des soins et leur continuité.

L'activité de l'infirmière Asalée (Action de Santé Libérale en Equipe) s'inscrit dans cette optique. En effet, elle collabore étroitement avec les médecins généralistes et propose aux patients des rendez-vous d'éducation thérapeutique sur les thèmes suivants : diabète, sevrage tabagique, risques cardiovasculaires, BPCO, surpoids de l'adulte et de l'enfant, troubles cognitifs et remise en mouvement. Pour cela, elle est également en lien avec les autres professionnels de santé du secteur.

Elle exerce depuis déjà 2 ans dans les locaux de la médecine du travail et rejoindra la maison de santé qui va être construite sur Saint Just la Pendue.

TERRIER TP

Terrassement

Assainissement

Enrochement

Aménagement

996 route de St Cyr
42114 CHIRASSIMONT

terriertp@outlook.fr

06 14 76 05 74

La Valorgie d'avant !

J O U R N E E D U 2 2 O C T O B R E

Le samedi 22 octobre après-midi, malgré le mauvais temps, une animation inhabituelle régnait dans notre village. Cette date avait été choisie pour deux raisons :

Tout d'abord les personnalités présentes (M. Pascal CLEMENT Ministre, M. CYPRES député, M. TOUZET ingénieur de l'Équipement, des représentants du Conseil Général, de la gendarmerie, les maires du canton, les chefs d'entreprises, les sapeurs-pompiers, la Municipalité, les responsables des sociétés locales, etc...) se rendaient sur les différents chantiers communaux, à savoir :

- Le zone de Valorges,
- Les pavillons locatifs,
- La place du village (clocher, Monuments aux Morts).

La visite se poursuivait avec les chantiers du Conseil Général :

- Carrefour de la route de VIOLAY avec la route de TAREARE,
- Rectification de la route de STE COLOMBE.

Cette visite achevée, tout le monde se retrouvait à la Salle Paroissiale pour une bien agréable cérémonie : la remise par M. Pascal CLEMENT Ministre de l'insigne de Chevalier dans l'ordre du Mérite National à M. Jean DELAYE Maire de la commune depuis 24 ans et conseiller municipal dès 1965. Après l'éloge du Ministre et la remise de cadeaux, un buffet offert par le Conseil Général clôturait cette mémorable journée.

MUSELLE BERTRAND

"le pilon" 42780 Violay

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

tous chauffages électriques

ventilation mécanique

aspiration centralisée

neuf & rénovation

04.74.63.96.59

06.75.40.08.86

*Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal du
13 septembre 1793 :*

«Ce jourd'hui treize septembre mil sept cents quatre vingts treize deuxième de la République française une et indivisible vers les sept heures du matin Nous Maire et Officiers municipaux de la Commune de Saint-Cyr-De-Valorges soussigné avons été requis de la part de quelques braves citoyens que dans le courant de la nuit dernière un étang situé près le domicile du citoyen Pierre Jarroud Lequel étang était garni de poissons et appartenait au Citoyen Thome cidevant Seigneur de cette commune, a été ouvert ou lâché, on ignore dans quel heure cela s'est passé mais ce qu'il y a de certain c'est que lorsque le jour a paru on nous a dit que les Citoyens au nombre de plus de cents personnes tant de la commune de Saint-Cyr-de-Valorges que de celles de Sainte-Colombe, Chirassimon et Machézal se sont rendus auprès dudit étang et l'on pillés de font en comble ce que nous avons reconnu après nous être transportés en personnes sur les lieux ; Chemin faisant nous avons rencontré grand nombre de personnes chargés de poissons, Etant arrivés sur ledit étang, qu'il avait été totalement ravagé, sans savoir comment L'affaire s'était passé ; Dans une pareille circonstance, ne sachant par quel moyen remédier nous avons prié le partis de consulté tous les voisins pour savoir s'il ne serait pas possible de découvrir les principaux auteurs de cet accident pour les faire punir suivant la rigueur des Lois mais toutes nos sollicitudes et toutes nos démarches ont été inutiles personne ne nous a rien déclaré qui méritent de faire mention sinon qu'on nous a dit qu'il y avait des personnes à la pêche dudit étang des quatre communes cidevant dénommées. Le Procureur de la commune entendu le conseil municipal arrêté qu'à la diligence dudit procureur de la commune, copie du présent sera collationné pour Etre remis Entre les mains du Juge de paix par Lui Etre pris des mesures propres à découvrir les auteurs d'un tel crime ou toute autre mesure qu'il appartiendra fait en municipalité à Saint-Cyr-De-Valorges les jour mois et an que dessus, nous avons reconnu.»



Gîte du Pas
chez Chantal et Martial
42114 ST-CYR DE VALORGES



04 77 62 45 21
06 82 09 03 43
chantal.p999@orange.fr

<http://chantalp999.wixsite.com/gite/le-gite>



Loisirs
Circuits de Randonnées
VTT sur place
Pêche

Offices de Tourisme
Panissières - Roanne
Tarare

Gîte de 4 chambres
8/10 personnes
Surface 104 m²
Animaux acceptés

& " DE LA NECESSITE D'UN GARDE CHAMPETRE..."

"Ce Jourdhuit premier Thermidor au dix de la République française, nous maire et adjoint de la commune de Saint Cyr de Valorges, assisté du citoyen Pierre Marie LIEVRE-PAQUES, instituteur public en cette commune, notre secrétaire, soussignés, vû les lois des 30 Avril 1790, concernant le droit de chasse et qui en règle l'exercice, l'arrêté du Directoire executif du 28 Vendémiaire au 5 sur le même objet, considérant que la nomination d'un garde-champêtre si retardé jusqu'à ce jour est très nécessaire à cette commune qui se trouvera bientôt dépourvue de bois par la trop grande quantité de chèvres ; et que les autres animaux sont aussi généralement mal gardé ; que certains bergers et bergères ne craignent point de conduire leurs troupeaux dans les bois taillis et le long des hayes d'autrui même. En conséquence, vu différentes lois sur la chasse, des arrêtés et instructions des autorités supérieures, après nous être instruits de la conduite bonne vie meurs et capacité du citoyen Jean Pierre Rainard propriétaire cultivateur, domicilié en cette commune, ici présent, après avoir pris l'avis du conseil de la commune nous le nommons par le présent garde-champêtre pour cette commune à la charge par lui de remplir son devoir en exécutant rigoureusement les lois arrêtés et instructions relatives à sa charge. Et de suite le dit Rainard a prêter entre nos mains le serment d'être fidèle au gouvernement établi par la Constitution de la République Française et de bien remplir les obligations de son état"

1er thermidor An X correspond au 20 Juillet 1802



Plomberie - Chauffage - Sanitaire Zinguerie - Ramonage - Energies renouvelables

Sar! JYCM

FABRE - GIRAUD

1385, ancienne route nationale 42470 FOURNEAUX

N° AGREMENT :
E119128

04 77 62 17 53 - 06 18 17 31 77 sarlijcm@gmail.com





Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans nos comportements entre voisins.

Le charme de notre bourg est indéniable et envié aux alentours. Pour préserver notre environnement, notre qualité de vie et continuer à l'améliorer, nous avons pensé rappeler quelques règles évidentes de savoir bien vivre dans notre bourg. Une sorte de lexique permettant à chacun de faire attention à l'autre !

Parfois, nous occasionnons des troubles sans le savoir ou sans le vouloir ou sans comprendre que nous pouvons gêner les autres. En le formulant, nous comprendrons peut-être mieux la portée de certaines de nos actions, et de certains désagréments que nous pouvons commettre sans nous en rendre compte.

Nous n'avons pas vocation à solutionner tous les problèmes de voisinage mais nous pouvons au moins essayer de les atténuer, pour que chacun vive dans un cadre plus agréable et dans le respect des autres.

Nous sommes à votre écoute pour vos suggestions et commentaires pour enrichir cette première version, car vivre ensemble, c'est l'affaire de toutes et tous, petits et grands !

Un chien, ça se gère.

Le propriétaire est toujours responsable de son chien et des problèmes qu'il occasionne.

Son aboiement peut porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de sa durée, de sa répétition ou encore de son intensité qui peut constituer une nuisance incontestable.

Il (le chien, pas le maître) doit être tenu en laisse dans les lieux publics.

TOUTES les crottes de chien doivent être ramassées par le propriétaire (du chien) et jetées ensuite dans la poubelle du propriétaire du chien. Ne pas respecter cette mesure de bon sens visuelle et olfactive peut conduire à l'établissement d'une amende.



De l'art de bien gérer ses travaux de jardinage ou le recours à des engins à moteur agaçants

Faites attention à limiter l'utilisation des tondeuses et tronçonneuses perceuses, ponceuses... à certaines heures de la journée, car cela peut créer une gêne pour les esgourdes du voisinage, en raison de leur forte intensité sonore.

De préférences, Les horaires pour effectuer des travaux bruyants sont les suivants :

 De 9h00 à 12h00 et à partir de 13h30 à 19h30 jours de la semaine

 De 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 Samedi

 De 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés



Les feux, c'est non (et ce n'est pas nouveau)

L'article L541-2 du Code de l'environnement et les arrêtés préfectoraux des 18 Décembre 1985 et 3 Août 1987 rappellent que tout brûlage à l'air libre est strictement interdit y compris les feux de jardins. Les infractions sont passibles d'une amende de 3ème classe.

ensemble, vivre mieux

Quelques règles élémentaires pour le dépôt des ordures et le tri sélectif

Elles ne sont pas compliquées et peuvent sembler évidentes, mais un petit rappel ne peut pas faire de mal. Donc,

-  Le dépôt des bouteilles et verres se fait entre 8h00 et 22h00 et si possible il serait fort courtois d'éviter les dépôts le dimanche.
-  Quand des bennes ou containers sont pleins, les surcharger ou tout laisser à côté n'est pas la solution, il suffit d'aller vers un autre point de collecte ou de repartir avec pour revenir ultérieurement
-  Votre poubelle ne doit pas rester en pleine rue après le passage des éboueurs, elle doit être rentrée dans un local, ou dans votre cours, ou dans votre jardin ou dans un endroit discret
-  Les gros déchets, les déchets verts, les gravats, la ferraille ne doivent JAMAIS être déposés près des containers, mais emmenés à la déchetterie.

La sécurité routière, c'est tout le temps et c'est partout, et pas que dans le bourg

Notre bourg et tous nos hameaux sont des lieux de vie, où enfants, adultes et même des randonneurs et vacanciers se promènent. Donc, comme partout en France et en Navarre, tout le monde est tenu :

-  De respecter les panneaux de signalisation routière,
-  De s'arrêter aux STOP et de ralentir quand c'est un cédez le passage,
-  De laisser traverser les piétons dès lors qu'ils montrent l'intention de le faire,
-  De respecter la limitation de vitesse à 30km/h partout dans le Bourg et à 80 en campagne,
-  De ne pas prendre la route du Vernay pour la ligne droite des Hunaudières du circuit des 24 heures du Mans
-  De ne pas stationner là où c'est interdit, même pour 1 petite minute qui en dure parfois des dizaines, et même pour déposer vos enfants à l'école,
-  De ne pas stationner pas devant les sorties de garage, même si le garage est le vôtre,
-  De ne pas stationner autour du Monument aux Morts, qui un lieu symbolique de commémoration pour les personnes qui ont perdu la vie en temps de guerre, et qui doivent donc être traitées avec RESPECT.
-  De ne pas faire du même Monument aux Morts un espace de jeu pour enfants, à la fois pour des raisons de sécurité et encore une fois de respect.



Je désherbe et j'entretiens le trottoir situé devant chez moi

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à un voisin bienveillant, à un papé ou petit-filote de bonne composition, ou à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches de désherbage ou de déneigement par vous-même.



POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP

DÉCLARATION PRÉALABLE

PC

PERMIS DE CONSTRUIRE

TOIT

Réfection de toiture : DP

Auvent, préau :

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : DP (1)
- > 20m² : PC

Aménagement de combles : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLES, ANTENNES, VELUX

DP

GARAGE + CARPORT

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : DP (1)
- > 20m² : PC

ABRIS DE JARDIN

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : DP (1)
- > 20m² : PC



> 5m² taxe d'aménagement

CRÉATION, RÉNOVATION (2) DES OUVERTURES

DP

RAVALEMENT DE FAÇADE

DP

PORTAIL, CLOTURE

au sein du site Patrimonial Remarquable

DP

VÉRANDA, TERRASSE COUVERTE

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : DP (1)
- > 20m² : PC

TERRASSE NON COUVERTE

(béton et bois)

- sans surélévation ni fondation profonde : aucune formalité
- surélévée ou fondation < 5m² : aucune formalité
- surélévée ou fondation < 20m² : DP (1)
- surélévée ou fondation > 20m² : PC

PISCINE

- < 10m² non couverte ou en place moins de 3 mois ou couverture < 1.80m de hauteur : aucune formalité
- < 100m² non couverte ou couverture < 1.80m de hauteur : DP
- couverture > 1.80m de hauteur quelque soit la superficie : PC

Inter*market* *contact*

ZA LAFAYETTE – Tél. 04 77 63 12 54

42470 SAINT SYMPHORIEN DE LAY

LAVERIE

TOUT CONFORT 24/24

PAIEMENT CARBURANT

CB ET ESPECES 24/24



le*DRIVE*
Inter*market*

**LOCATION DE
VEHICULES
UTILITAIRES**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 Sans interruption

Dimanche de 9h à 12h30